



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 095-219500543-20240325-011_2024-DE

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°11

DATE DE LA CONVOCATION 14/03/2024	L'an deux mille vingt quatre Le vingt-cinq mars à dix-neuf heures et cinq minutes.
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 14/03/2024	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 10 Présents : 8 Absent représenté : 1 Absent : 1 Votants : 9	Étaient présents : Alain PIGEONNIER - Elizabeth DUFOUR - Patricia BAZOT - Olivier FLIGNY - José MATIAS CARVALHO DE MOURA - Laurent RONDEAU – Olivier MAUGER Absent représenté : Isabelle ROBERT (pouvoir à Ludovic BAZOT) Absent : Sylvain GUICHARD Secrétaire de séance : Laurent RONDEAU Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°11 OBJET : Modification des statuts de la CCVC	Monsieur le maire informe l’Assemblée que, par délibération en date du 08 février 2024, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Vexin Centre a procédé à la modification de ses statuts suite à la création de la commune nouvelle de Commeny, la notification aux communes est en date du 22 février 2024. Vu l’arrêté Préfectoral en date du 26 décembre 2012 portant création de la Communauté de Communes Vexin Centre à compter du 1er janvier 2013, Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 16 juillet 2020 approuvant les statuts de la Communauté de Communes Vexin Centre, Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 29 juin 2023 approuvant la modification des statuts de la Communauté de Communes Vexin Centre, Vu le dernier arrêté Préfectoral en date du 18 janvier 2021 portant modification des statuts de la Communauté de Communes Vexin Centre, Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 08 février 2024 modifiant les articles 1 et 8 des statuts de la Communauté de Communes Vexin Centre,

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)
Vendredi 13h30 à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30



Après exposé de Monsieur le maire,

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au **vote à main levée** à la demande de la majorité des conseillers :

APPROUVE à l'unanimité les statuts de la Communauté de Communes Vexin Centre,

AUTORISE à l'unanimité Madame la Présidente de la Communauté de Communes Vexin Centre à solliciter l'arrêté de Monsieur le Préfet pour la modification des statuts sous réserve de l'obtention de la majorité définie à l'article L.5211-5 du CGCT,

AUTORISE à l'unanimité Monsieur le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

CACHET MAIRIE



Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 04/04/2024

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Ludovic BAZOT

Le secrétaire de séance,

Laurent RONDEAU